

Réponse à l'engagement n° 1 – Transport et Distribution

Phase 1

Engagement n° 1 (demandé par l'AHQ-ARQ)

Pièce B-44, page 74, Tableau D-2 - Expliquez dans le tableau D-2, la hausse de l'attribution directe, Transport, qui passe de 26,4 millions en 2023 à 41,1 millions en 2024.

Réponse à l'engagement n° 1 :

- 1 Entre 2023 et 2024, il y a une croissance de 62 ETC dans l'activité Contrôle des
2 mouvements d'énergie et exploitation des réseaux. Cette croissance est en lien avec
3 l'amorce du rehaussement de la force de travail qui permettra de réaliser, d'une part,
4 l'opérationnalisation de l'évolution de l'exploitation et, d'autre part, d'absorber la charge
5 de travail additionnelle découlant de la croissance des activités en maintenance et en
6 projets.
- 7 Cette croissance de la force de travail s'associe, en partie, aux activités dédiées à la
8 gestion du réseau principal de transport, dont les coûts cheminent par attribution directe
9 au Transporteur. La croissance des coûts en attribution directe du volet transport
10 découle donc de la croissance de la force de travail et des coûts afférents.